life défense nature 2mil

TERRAINS MILITAIRES & BIODIVERSITÉ

LIFE DEFENSE NATURE 2MIL

Second séminaire, les 10 et 11 juin 2014

La construction de partenariats entre militaires et gestionnaires d'espaces naturels

Synthèse

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
Maison Forte, 2 rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél : 04 72 31 84 50
www.cen-rhonealpes.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CORSE

NATURA 2000
Life

LIFE DEFENSE NATURE 2MIL
SECOND SÉMINAIRE, LES 10 ET 11 JUIN 2014

Le séminaire a été construit en plusieurs temps :

- **la présentation des grands axes du projet Life avec un état de ses avancées ; de la politique environnementale du ministère de la Défense ; de partenariats mis en œuvre sur divers terrains militaires français ;**
- **un travail en atelier sur la construction de ces collaborations ;**
- **la remise de prix du concours photo sur la biodiversité dans les terrains militaires ;**

Enfin une visite (le deuxième jour) d'un des camps militaires concernés par ce programme : celui de Chambaran, à cheval sur les départements de l'Isère et de la Drôme.

Les camps militaires, un enjeu pour la biodiversité

Jean-Luc Carrio, représentant de la *DREAL Rhône-Alpes* et missionné pour représenter *le ministère de l'Écologie*, rappelle la particularité de nombreux terrains militaires et leur **intérêt comme refuges pour une faune et une flore de grande qualité**.

Le 3e protocole d'accord entre les ministères de la Défense et de l'Écologie, évoqué durant la journée et signé le 2 avril 2013 confirme cet intérêt. Avec la *Fédération des CEN*, les deux ministères travaillent à un amendement spécifique à la loi cadre sur la biodiversité.

Le 3e protocole d'accord défense environnement du 2 avril 2013 fixe 5 grandes orientations stratégiques :

- préserver la biodiversité terrestre par l'accompagnement de la gestion des sites Natura 2000, le soutien des partenariats écologiques et l'intégration des enjeux environnementaux dans les AOT* ;
- préserver l'environnement marin par une contribution au développement de la connaissance, la mise en œuvre de Natura 2000, la lutte contre la pollution ;
- transférer des emprises inutiles à forte valeur écologique ;
- préserver la ressource en eau notamment par la réduction des pollutions diffuses non agricoles et des consommations d'eau ;
- développer le partage d'expériences, la communication et la formation.

Une priorité aux activités militaires... mais pas seulement

Sur les terrains militaires, les activités de défense nationale sont prioritaires. **Le colonel Gariel,** de *l'EMZD* de Lyon*, et **le lieutenant-colonel Sevin** le rappellent au cours de la journée. Il ressort néanmoins qu'avec suffisamment d'adaptabilité et de volonté, **la complémentarité entre l'entrainement des unités et la gestion environnementale est tout à fait envisageable.** Plusieurs exemples présentés pendant la matinée, témoignent de réussites en la matière.

Le général Martial de Braquilanges, *gouverneur militaire de Lyon,* a souligné : « Pour la Défense, la priorité est que les unités puissent s'entraîner sur ses camps militaires pour être opérationnelles sur tous les théâtres. C'est leur assurance vie. Dans le même temps, le ministère de la Défense conduit **une politique volontariste en matière de développement durable** sur le territoire national et en opérations extérieures. En mettant en place **des partenariats gagnant-gagnant** avec les naturalistes, en signant en 2013 le protocole sur la biodiversité, il œuvre pour préserver l'environnement sur ses camps ».

Serge Payan rappelle que la politique du *Mindef** en matière d'environnement a été initiée dans les années 80. Afin d'œuvrer concrètement pour la préservation de ces milieux remarquables, *le ministère de la Défense* a créé le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE), doté de 550 k€ en 2014.

La commission mixte locale défense-environnement du sud-ouest

Béatrice Rebel, de *l'EMZD* de Bordeaux, nous apprend qu'en Zone sud-ouest, la coopération entre les deux ministères prend la forme d'une instance de concertation dont l'objectif est* d'améliorer la préservation de la biodiversité et le développement durable. Des réunions annuelles, des visites de sites et des rencontres informelles dans un « dispositif café » animées par la DREAL sont proposées.
Pour les acteurs de l'environnement, c'est un contact unique pour la biodiversité à la défense. Pour la défense, c'est la possibilité de disposer d'un appui sur certains dossiers et un travail dans la sérénité avec les DREAL. Cette commission permet d'accompagner des projets (par exemple un conventionnement avec la LPO pour le gypaète barbu).

Un entretien favorable aux activités militaires... et à la flore

C'est là **le premier point de convergence : le besoin de maintenir des espaces suffisamment ouverts** pour pratiquer les activités militaires sur le camp mais aussi pour maintenir un état de non concurrence végétale bénéfique à certaines plantes « délicates », ayant besoin d'un fort ensoleillement et ne supportant pas la présence d'arbustes.

Les restrictions budgétaires restreignent les possibilités d'entretien de vastes espaces. **Les risques pyrotechniques** contraignent les possibilités d'interventions et obligent à mettre en œuvre des méthodes parfois onéreuses.

Béatrice Rebel, *de l'EMZD* de Bordeaux, présente l'expérimentation d'un tracteur téléguidé, utilisé pour le girobroyage de zones embuissonnées où le risque pyrotechnique est considéré comme élevé.*

Les objectifs sont triples : sécurité des travailleurs, maîtrise des incendies et ouverture des milieux pour maintenir une certaine qualité environnementale. L'acquisition de deux engins par Zone Terre est envisagée.

© M. Rebel

Nathalie Wetzel, de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du *SGA**, précise le contexte interministériel, l'élaboration d'une stratégie nationale de transition écologique en 2013 et la lettre de cadrage pour la transition écologique défense qui fixe les priorités pour 2014.

La préservation de la biodiversité sur les terrains militaires constitue l'un des trois objectifs de protection de l'environnement poursuivis par le ministère. Nathalie Wetzel rappelle que 17 % des 250 000 hectares de terrains militaires sont classés dans le réseau européen Natura 2000. De nombreux partenariats sont déjà mis en œuvre sur le territoire national :

- 31 conventions de gestion passées avec les CEN, soit 64 000 hectares ;
- 20 conventions de gestion passées avec l'ONCFS, soit 51 000 hectares ;
- 34 conventions de gestion passées avec l'ONF, soit 70 000 hectares ;
- 416 hectares ont été cédés depuis 2006 au Conservatoire du littoral.

Des conventions avec la Ligue pour la protection des oiseaux pour le gypaète barbu et avec *l'Union nationale de l'apiculture française* pour la mise en place de ruches sur les terrains militaires sont mentionnées.

Un partenariat presque naturel !

Le colonel Gariel, chef d'Etat-major de *l'EMZD Lyon,* dans l'introduction de la journée, affirme que « **Le rapprochement entre naturalistes et militaires n'est pas contre nature !** » Il évoque l'intérêt de travailler ensemble dans un système gagnant-gagnant dans un projet qui ne peut que favoriser la connaissance mutuelle. En conclusion de la matinée, **le lieutenant-colonel Thiébault**, de *l'EMZD de Lyon*, reprend ce besoin de collaboration : « **La bataille de la nature et de la biodiversité se gagne ensemble. Nous sommes tous des soldats !** » Il précise que cet engagement commun va au-delà des intérêts partagés, qu'il y a une véritable solidarité autour de cette question environnementale.

Jean-Yves Chetaille, président du *CEN Rhône-Alpes,* missionné pour représenter **Pascal Vautier,** président de *la Fédération des conservatoires d'espaces naturels,* relaie **l'importance du partenariat avec 31 sites** recensés sur le territoire national sur lesquels s'est développé une collaboration entre militaires et conservatoires. Il rappelle la collaboration engagée en région Rhône-Alpes sur le camp de la Valbonne (Ain) depuis les années 90 puis le partenariat développé plus récemment sur la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey.

** **AOT** : Autorisation d'Occupation Temporaire*
** **MINDEF** : ministère de la Défense*
** **SGA** : Secrétariat général des armées*
** **EMZD** : Etats-Majors de Zone de Défense (ils remplacent les anciens commandements régionaux)*

© CENRA

Une confiance à instaurer

La confiance est l'un des mots clé qu'évoque l**e lieutenant-colonel Thiébault** en conclusion de la matinée de travail. Elle est indispensable pour la construction d'un partenariat durable. **Le capitaine Berringer,** officier camp de la Valbonne, témoigne sur **la confiance instaurée pour que le *CEN Rhône-Alpes* puisse intervenir** malgré l'intensité de l'activité de tir. Il précise que le combat conjoint contre la pression foncière a renforcé cette confiance mutuelle, les enjeux naturalistes et la gestion écologique de la zone ayant apporté un poids supplémentaire pour inciter les collectivités à abandonner certains projets menaçant et les milieux naturels et l'activité militaire.

Aller plus loin dans les collaborations !

Afin de maintenir les milieux ouverts, des appuis extérieurs sont fréquemment nécessaires. En premier lieu, **des éleveurs locaux encadrés par les *Cen**, apportent leur concours à l'entretien pastoral** de certains sites. C'est le cas sur le camp de Sissonne avec 700 brebis sur 105 hectares, sur la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey où un éleveur bovin installe chaque année 70 animaux durant 3 mois et plus récemment sur le camp de la Valbonne, dans l'Ain. Sur le terrain militaire d'Avon, les prairies humides de fond de vallée sont gérées avec l'aide d'un éleveur, avec un dispositif de mesures agri-environnementales pilotées par le *CEN Poitou-Charente*.

Le lieutenant-colonel Cardon, commandant en second *le centre d'entrainement aux actions en zones urbaines du 94è régiment d'infanterie,* et **Loïc Léglise**, du *CEN Picardie,* confirment l'intérêt d'un appui de la *Chambre d'agriculture* sur le camp de Sissonne pour les aider à trouver un éleveur volontaire pour se lancer dans un tel partenariat.

© M. Melis

L'adjudant chef Renaud *présente le protocole d'accord signé entre l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF)* ***et le*** *ministère de la Défense, aboutissant à l'installation, en mars 2014, de* ***six ruches sur le Quartier général Frère.*** *La qualité de vie des abeilles en ville est maintenant reconnue comme étant meilleure que dans de nombreux secteurs de campagne soumis à une agriculture intensive, fortement destructrice des hyménoptères. Malgré certaines réticences de départ, la présence des abeilles est de mieux en mieux acceptée par les utilisateurs des lieux.*

Elisabeth Favre, du *CEN Rhône-Alpes*, apporte une analyse croisée de l'expérience menée sur le camp de la Valbonne et la base aérienne 278, **deux sites parmi les plus grands ensembles de pelouses sèches de Rhône-Alpes.**

Dans les deux cas, les projets se sont construits progressivement : de premières réflexions autour du pastoralisme et d'une ferme conservatoire sur la Valbonne qui débouchent cinq années plus tard sur la signature d'une convention ; une convention d'un an sur la base aérienne, dans un premier temps, pour ensuite passer à une convention à plus long terme après compréhension conjointe du fonctionnement.

L'évolution a concerné également des aspects techniques particulièrement sur la Valbonne avec la sollicitation d'éleveurs professionnels seulement dans un second temps et l'adaptation du type d'animaux.

Sur les deux sites, **des intérêts sont partagés** :

- le maintien des terrains en conditions opérationnelles ;
- le souci d'afficher une occupation de l'espace en contexte de pression urbaine et agricole forte ;
- le besoin de lutter contre la propagation des feux ;
- une préoccupation commune pour valoriser la biodiversité des camps, laquelle permet de parler autrement et de manière positive de l'activité militaire.

Travailler avec un interlocuteur unique pour les questions « nature et biodiversité » facilite le travail de partenariat.

Comment s'y prendre pour engager le partenariat ?

S'il n'y a pas de recette prédéfinie pour construire de telles collaborations, **Elisabeth Favre** s'essaie à proposer quelques règles de bonne conduite pour un conservatoire, au regard des expériences vécues dans l'Ain :

- **identifier l'interlocuteur approprié,** le contact avec le commandant de la base passe souvent par une personne en charge des aspects environnement ;
- **mettre en avant l'aspect consensuel du *CEN**,** le fait qu'il ne s'agit pas d'une association militante mais d'une équipe de professionnels travaillant de longue date dans des cadres partenariaux ;
- développer son argumentaire autour du **maintien en conditions opérationnelles du site militaire** ;
- rester simple, concis et pragmatique ;
- ne pas négliger le **contact humain** et bien anticiper sur les changements d'interlocuteurs sur le camp.

© CENRA

Enfin il est important, pour les écologues comme pour les militaires de « désacraliser » les *a priori* si l'on veut travailler ensemble : tout comme un ancien objecteur de conscience méconnaissant les grades de l'armée peut comprendre le fonctionnement d'une activité militaire et respecter les consignes de sécurités d'un bureau de tir, tout militaire passionné par son métier peut être sensible aux éléments naturels et adapter son comportement afin de mieux les considérer.

© Cen Poitou-Charente

Raphaël Grimaldi *évoque lui aussi son expérience :* « **La conduite du partenariat demande un dialogue constant avec de la franchise et le besoin de respecter les préoccupations de chacun.** *Ce dialogue avec les militaires permet notamment de trouver des solutions techniques mais demande d'être présent sur le terrain. »* *(ci-contre un chantier d'élagages de chênes en têtards).*

Les changements réguliers d'interlocuteurs au sein de l'armée sont-ils un handicap ?

Cette question revient dans les discussions mais les exemples qui sont traités attestent **d'un bon respect des engagements lors des passations de responsabilité**. Le besoin de réexpliquer le projet à chaque fois contribue à renouer un contact qu'il convient de maintenir constant, même en cas d'absence d'événement notoire.

Raphaël Grimaldi, du CEN Poitou-Charente, précise « lors des premiers engagements, la ligne directrice est tracée et on ne revient pas sur celle-ci, ce qui facilite largement le travail ultérieur et l'accompagnement des changements de personnel ».

*** CEN** : *Conservatoire d'espaces naturels*

RETOUR D'ATELIER

« COMMENT METTRE EN ŒUVRE UN PARTENARIAT CONSTRUCTIF SUR LES TERRAINS MILITAIRES ? »

La question des financements

Elle est centrale dans les projets : les CEN agréés peuvent être des interlocuteurs privilégiés des militaires pour trouver des fonds spécifiques à la gestion de leurs espaces naturels. D'autres structures, soucieuses de l'intérêt général, peuvent être aussi des interlocuteurs (*LPO*...).

Concernant les dossiers de sollicitation du FIE, il convient de diffuser ceux montés et agréés ainsi qu'une note méthodologique pour aider les personnes novices à faire appel à ce fonds, leur montrer que c'est réalisable et que cela s'est déjà fait sur d'autres sites militaires !

Comment prendre contact et à qui s'adresser ?

- Pour les CEN, il est difficile de trouver l'interlocuteur parmi le personnel militaire, assez mobile. La proposition est faite que chaque année, la liste des interlocuteurs des cellules environnements (points de contact en régions) soit dressée.

- Pour les militaires, il est difficile aussi de trouver la bonne structure et le bon interlocuteur. La proposition est faite de mettre en ligne les conventions locales déjà passées en identifiant la personne référente du CEN, sur un site internet dédié, comme celui du Life NATURE DEFENSE 2MIL

La motivation : des partenariats gagnant-gagnant

Il faut montrer par l'exemple que le temps investi vaut les bénéfices récupérés. C'est le cas lorsque les actions réalisées répondent aux besoins des militaires et des gestionnaires des milieux naturels.

Il est précisé que la diffusion du partenariat auprès du grand public est nécessaire : « Oui les militaires et les écologues ont des intérêts partagés ! » Enfin, la diffusion du partenariat auprès des militaires via un numéro spécial de « Armées d'aujourd'hui magazine » ou « le Col bleu » est à envisager.

La confiance doit s'instaurer progressivement

Une entrée progressive dans le projet peut être le bon moyen d'apprendre à se connaître et à se respecter. Cela permet de faire ses preuves et montrer l'intérêt de travailler ensemble. Ainsi, débuter par une convention courte (une année par exemple) avant de passer à la convention plus longue quand on se lance dans le concret favorise cette confiance mutuelle. Cibler des zones avec peu d'enjeux opérationnels permet également de débuter avec une certaine facilité d'intervention.

© P. Faverot - CENRA

DES EXEMPLES HORS PROJET LIFE QUI ONT FAIT LEUR PREUVE

Sur la base aérienne 115 d'Orange-Carita,

Le *ministère de la Défense* était confronté au péril aviaire c'est-à-dire au risque de collision entre un oiseau et un avion. Pour le *CEN PACA*, cette base abrite la plus importante population du département du Vaucluse de l'emblématique outarde canepetière.

Autour de ces enjeux, un partenariat s'est tissé. Conjointement, les autorités militaires et le *CEN PACA* ont élaboré un protocole d'effarouchement des oiseaux visant à déplacer les individus des pistes d'envol vers des zones refuges. En parallèle, l'entretien des bordures et l'implantation de cultures ont été modifiés afin d'améliorer les potentialités de nidification de l'outarde.

C'est une réussite : **pas de collision et une potentialité d'accueil du site maximale !**

© F. Menetrier - CEN PACA

© Cen Poitou-Charente

Sur le camp militaire d'Avon,

Le partenariat entre le *CEN Poitou-Charente* et les militaires s'attache à respecter les préoccupations de chacun : d'un côté des habitats remarquables (pelouses sèches, bocage, zones humides…) et de l'autre l'entrainement des sous-officiers de la base de Saint-Maixent l'École.

Dans les années 1990, les premiers pas ont permis une meilleure connaissance naturaliste du camp. La confiance s'installant, le *CEN* a eu la maitrise d'ouvrage d'actions de génie écologique.

Depuis, c'est un vrai succès : élargissement du partenariat avec *l'ONCFS* et la *DREAL*, un nouveau terrain militaire sous convention et la création de mares et ornières pour le sonneur à ventre jaune portée par les militaires.

Sur le camp de Sissone,

En dehors d'un site Natura 2000 ou de toute contrainte réglementaire, le *CEN Picardie* et les militaires du Camp de Sissonne ont trouvé pertinent de travailler ensemble.

Le projet rassembleur a été de construire une ville d'un équivalent de 5000 habitants pour l'entrainement des troupes tout en préservant les anémones sauvages présentes. Deux merlons orientent, aujourd'hui, les conducteurs de char vers des zones de végétation moins sensibles aux passages répétés.

Par ailleurs, un plan de gestion co-construit a mis en évidence des possibilités de re connexion de clairières et un troupeau de 700 brebis a été installé afin d'assurer l'entretien des pelouses.

© Cen Picardie - 2011

RETOUR D'ATELIER

« COMMENT SENSIBILISER ET COMMUNIQUER DANS DEUX UNIVERS AUSSI DIFFERENTS ? »

La procédure décisionnaire chez les militaires

Pour qu'un projet de communication porté par une association puisse être accepté, il convient de cibler le bon contact de départ. L'interlocuteur n'est pas le décideur mais il a le devoir de faire remonter l'information. Si le second est le chef d'établissement, le commandant de la base, le chef de corps, le premier est dans la plupart des cas un responsable environnement, présent maintenant dans de nombreuses unités.

Une fois l'information matérialisée sur papier, claire et concise pour une décision rapide, celle-ci remontera au commandement et ne sera relayée au service communication que dans un second temps. Il est important de conserver ce protocole en tête.

Le relai du niveau national

Le niveau central du ministère de la Défense fixe les grandes orientations, relaie l'information intra-défense et peut être un appui utile pour faciliter, au niveau local, le rapprochement avec la convention cadre nationale ou tout autre projet existant. L'identification des projets de communication dans le cadre de campagnes nationales, notamment la semaine du développement durable, est importante et permet un meilleur relai de l'information. L'exemple de la base aérienne 115, dans la région PACA illustre cette capacité du niveau national à relayer l'information en interne. C'est aussi ce niveau national qu'il convient de solliciter pour une éventuelle implication des militaires dans une campagne nationale portée par les CEN, par exemple « fréquence grenouille ».

Le public cible

Pour les CEN, il s'agit avant tout d'un public interne : ceux qui travaillent ou sont de passage sur le camp. Pour les instances militaires, cette préoccupation s'élargit au besoin de faire connaitre ses actions auprès des communes environnantes. L'exemple de la base aérienne 278 est une bonne illustration : une réunion annuelle du comité de pilotage du projet et la présence des militaires lors des vœux du maire permettent d'avoir une communication régulière avec les élus et autres acteurs locaux et de conserver une convergence dans la volonté de communiquer entre CEN et militaires. Un programme complémentaire a été construit pour accompagner la mise en place d'un troupeau de bovins sur le camp militaire. Deux kakémonos permettent de diffuser cette information. Des sorties scolaires renforcent la sensibilisation locale, tout comme la conception d'un marque-page et un éco-gobelet utilisés tant en interne qu'en externe. Mais un travail spécifique est conduit afin de sensibiliser les militaires sur le projet : des sorties découvertes sont organisées, la venue du chargé d'étude du CEN sur le terrain est généralement proposée à quelques militaires pour profiter de ce temps d'échange et afin que ceux-ci s'approprient le projet.

Les outils de communication

Il faut marquer les esprits, faire appel à des outils innovants, qui vont intéresser les militaires plus facilement à un sujet qu'ils auraient du mal à s'approprier. Le suivi du goéland d'Audouin à partir d'un GPS coordonné par *le CEN Corse* a permis de sensibiliser les militaires grâce à des outils technologiques nouveaux.

Les actions de communication doivent être courtes, efficaces. L'exemple du chantier bénévole est abordé, de la sortie découverte qui se termine par un casse-croute offert aux participants, de la bande dessinée envisagée dans le cadre du programme life, voire de la possibilité de sponsoriser le club sportif de la base ou du camp. Un point de vue plus mitigé est porté sur le fait que le personnel du camp puisse être un relai de sensibilisation efficace auprès de ses proches.

© CENRA

Une projet Life qui rayonne

Fort de ce premier niveau de culture partagée, le projet LIFE DEFENSE NATURE 2MIL joue un rôle d'amorceur vis-à-vis de nouvelles initiatives en cours. **Jean-Yves Chetaille** cite l'ambition du montage d'un projet life nature sur les Sémaphores, situés sur la façade Méditerranéenne ainsi que le travail réalisé par **le colonel(R) Bérépion** pour inciter au montage de projets Life dans l'Armée de Terre. **Perrine Paris-Sidibé,** relate les remarques très positives de la *Commission européenne* sur la forte implication du *Mindef* dans ce projet.

Jean-Yves Chetaille a rappelé : «Ces partenariats dynamiques communs ont été instaurés depuis plus de vingt ans. Le projet LIFE a permis aux deux parties de partager concrètement des approches, des méthodes et des outils. Je souhaite que ce séminaire contribue à développer une culture partagée et qu'il entraîne la préservation de la biodiversité sur d'autres camps militaires ».

Les échanges autour de la cession de la gestion et de la propriété sur le Mont-Caume ont abouti à la proposition d'un amendement à la loi cadre biodiversité, grâce au relai des deux ministères et de *la Fédération des CEN*.

Une importante communication a été produite depuis le début de ce projet avec une portée nationale : des affiches de sensibilisation des militaires, un site Internet... L'organisation d'un concours photo en amont de ce séminaire a permis l'implication de militaires sur l'ensemble du territoire national. Un élément qui participe à la création d'un **réseau national sur la biodiversité des terrains militaires,** dont le séminaire était la première pierre.

© D. Blanc - GSRdD/Lyon

RETOUR D'ATELIER

« COMMENT TIRER PARTIE DES RETOURS D'EXPERIENCES EUROPEENNES ? »

Des partenaires du *ministère de la Défense* et du *CEN Rhône-Alpes* ayant participé au séminaire international sur la biodiversité des terrains militaires en Hongrie ont présenté des expériences finlandaise, estonienne, hongroise, allemande et américaine évoquées. Trois domaines ont été identifiés qui gagneraient à faire l'objet d'échanges au niveau européen :

- **le choix d'organisation et de positionnement des acteurs : portage du projet (*ministère de la Défense* ou partenaires extérieurs), conditions de mise en œuvre (pragmatique ou contraignant/réglementaire), choix des espaces concernés (grands espaces homogènes ou mosaïques) ;**
- **les thématiques : dépollution liée au risque pyrotechnique, lutte durable contre les espèces exotiques envahissantes ;**
- **avec des interrogations sur l'après programme Life : Qui peut assurer la pérennité des actions mises en place ? (dispositions particulières dans le DOCOB*, existence d'un projet de territoire ou intérêts des partenaires/collectivités).**

En parallèle, le séminaire en Hongrie a permis de tirer plusieurs enseignements des échanges européens :

- **les bases de travail communes liées à NATURA 2000 et au programme Life facilitent grandement les échanges ;**
- **de nombreuses problématiques sont partagées (risques pyrotechniques, espèces exotiques envahissantes) ;**
- **la restauration et l'entretien de milieux ouverts concernent de vastes surfaces et des sols à faible niveau trophique ;**
- **la question récurrente de l'entretien après le programme Life semble aussi une réelle préoccupation partagée.**

***DOCOB** : Document d'objectifs élaboré pour chaque site Natura 2000*

L'EXEMPLE DU CAMP DE CHAMBARAN

LE CAMP MILITAIRE ET SES ENJEUX

Acquis par l'Etat en 1882, le camp de Chambaran est aujourd'hui un lieu d'instruction et d'entraînement géré par le 7è bataillon de Chasseurs alpins (armes légères d'infanteries, roquettes et drones, grenades, mortiers et explosifs). Une fréquentation civile mineure provient de membres de l'association de chasse et de pêche, constituées d'anciens militaires.

Le champ de tir, en partie centrale, est entouré d'une bande forestière de 811 hectares (chêne, bouleau, le hêtre …) où gîtent des chauves-souris forestières. C'est également dans cet univers que se localisent les huit étangs du camp. Ces milieux accueillent de nombreuses espèces rares. Du fait de cette richesse, les 1 212 hectares du camp (partie construite déduite) font partie du réseau Natura 2000.

© P. Faverot - CENRA

DES RESPONSABLES MILITAIRES FORTEMENT IMPLIQUÉS

Le capitaine Daroux rappelle la forte implication du ministère de la Défense pour la préservation de la biodiversité sur ce camp. La cinquantaine d'intervenants pour la réalisation des inventaires naturalistes a été initiée à la gestion des risques pyrotechniques et cela contribue à instaurer une collaboration efficace entre les divers opérateurs.

© S. Keller

Le colonel Duvivier, adjoint du commandant de la Base de Défense de Grenoble-Annecy-Chambéry, rappelle que le camp s'est beaucoup investi dans l'organisation de cette journée. Il soutient particulièrement les actions partenariales menées entre gestionnaires d'espaces naturels et militaires. Il rappelle l'importance du camp de Chambaran dans la préparation des hommes mais aussi du besoin de mieux tenir compte des enjeux liés à la biodiversité.

TROIS CIBLES :

- *les communautés végétales des grèves d'étang ;*
- *les chauves-souris forestières ;*
- *la fréquentation humaine.*

LES ACTIONS EN COURS

Sur les 30 espèces connues en Rhône-Alpes, 23 ont été identifiées sur le camp de Chambaran dont 8 inscrites à l'annexe II de la directive européenne « Habitat » dont le grand rhinolophe et le murin de Bechstein en danger critique d'extinction. Des actions de restauration et de préservation de leurs gîtes et de leur territoire de chasse seront menées sur la forêt.

Sur les grèves des 8 étangs, 88 espèces végétales ont été identifiées dont 12 rares. Les communautés végétales présentes favorisent également une faune riche : 46 espèces de libellules, 9 batraciens, 108 oiseaux, 173 coléoptères… Actuellement ce système est menacé par une végétation plus dense qui les colonise (bouleaux…) et par l'absence de marnage des étangs. Malgré le risque pyrotechnique, la restauration de cette flore et des étangs sera engagée dès l'automne 2014.

Un autre objectif est de limiter l'impact de la fréquentation humaine sur la flore protégée des grèves d'étangs et sur le dérangement des chauves-souris forestières. En effet, il y a une introduction illicite de civils lors de la période des champignons et du muguet.

© P. Faverot - CENRA

LISTE DES 62 PARTICIPANTS

ALOTTO Audrey
CEN Rhône-Alpes

ADC BAJEK Arnaud
MINDEF – EMS Saumur

BASTY Jean-Claude
MINDEF – USID Lyon

ADC BENEDICTI Stéphane
MINDEF – 1er RCA Canjuers

CNE BERRINGER Robert
MINDEF – 68° RAA

BIRON Nicolas
CEN Isère

BLANC Gilles
CEN PACA

LTN BOUNIN Aurélie
MINDEF – 7°BCA OFFCOM

BRUNI Damien
MINDEF – 2° REI Nîmes

LCL CARDON
MINDEF – CENZUB Sissonne

CARRIO Jean-Luc
DREAL Rhône-Alpes

CHARRIER Jessica
CEN Corse

CHETAILLE Jean-Yves
CEN Rhône-Alpes

LTN COGNÉ Raphaël
MINDEF – EMZD Lyon

COQUILLART Hervé
CEN Rhône-Alpes

CNE DAROUX Jean-Marie
MINDEF – 7° BCA DET Chambaran

DELAURIE Séverine
MINDEF – EMAT/BSI

DESTRIEUX Bernard
CEN Franche Comté

DUHERON Emilie
DREAL Rhône-Alpes

COL DUVIVIER
MINDEF – COM BdD Grenoble-Annecy-Chambéry

FAGGIO Gilles
CEN Corse

ADC FALELAVAKI Léo
MINDEF – 68° RA

FAVEROT Pascal
CEN Rhône-Alpes

FAVRE Elisabeth
CEN Rhône-Alpes

FORNONI Jean-Luc
CEN Isère

COL GARIEL Christophe
MINDEF – EMZD Lyon

GEOFFROY Nadine
DDT 38

GERVAIS Muriel
CEN PACA

GRIOT Sylvain
ONF Grenoble

GUILLOU Victor
EN/GEP

LTN HABLOT Héloïse
MINDEF – OGZDS/SE

HAMMERSCHMIDT Mégane
MINDEF – OGZDS/SE

LCL HINDERMANN Véronique
MINDEF – EMZD Bordeaux

KELLER Sandrine
SMGG

LAMANDE Nathalie
DREAL

LAMBERET Romain
CEN Rhône-Alpes

LAPORTE Gaëlle
SMGG

LEGLISE Loïc
CEN Picardie

LELONG Catherine
SMGG

LEVEQUE Catherine
MINDEF – DIRISI

MARTI Sébastien
MINDEF – SAIE-AIE CUERS

GAL MARTIAL DE BRAQUILANGES
Gouverneur Militaire de Lyon

MELAS Paul
MINDEF – CIRISI Lyon

MENETRIER Florence
CEN PACA

PATRUNO Jonathan
MINDEF – Base aérienne 278

PAYAN Serge
MINDEF – EMZD Lyon

PINON-GUERIN Philippe
CEN Champagne-Ardenne

PIZZUT Christian
MINDEF – Base aérienne 115

POYOL Christophe
MINDEF – EMZD Lyon

PUJOL Alain
MINDEF – CECMED/EMZD Toulon

RADISSON Jean-Noël
MINDEF – 68° RA

REA Laura
CEN Rhône-Alpes

REBEL Béatrice
MINDEF – EMZD Bordeaux

ADC RENAUD Laure
MINDEF – EMZD Lyon

SABATHÉ Patrick
MINDEF – DGA/SMQ/SDSE/PE

LCL SEVIN
MINDEF – CFT

SIDIBE PARIS Perrine
CEN Rhône-Alpes

TANGUY Cyril
MINDEF – 8° RMAT GT Sissonne

LCL THIEBAULT Denis
MINDEF – EMZD Lyon

TRENTIN Corinne
CEN Rhône-Alpes

VIENNOT Fabienne
MINDEF – BdD Grenoble-Annecy-Chambéry

WETZEL Nathalie
MINDEF – SGA/DMPA/SDIE

life défense nature 2mil

TERRAINS MILITAIRES & BIODIVERSITÉ

© Martinez - Mindef

Le projet LIFE DEFENSE NATURE 2MIL s'inscrit dans une volonté commune du ministère de la Défense et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes d'inciter à une meilleure prise en compte de la biodiversité et, d'une manière générale, des enjeux liés aux espaces naturels dans la gestion des camps militaires.

Après un premier séminaire de lancement du projet, sur la base d'Aspretto en Corse, cette seconde rencontre visait à valoriser les partenariats militaires/gestionnaires d'espaces naturels mis en œuvre au niveau national et à capitaliser l'expérience acquise.

Une partie de l'équipe du projet du Life sur le camp de Chambaran en juin 2014.

Le projet **LIFE DEFENSE NATURE 2MIL** concerne quatre terrains militaires sur quatre régions du quart sud-est de la France.

C'est un enjeu important puisque les sites militaires préservés de l'urbanisation et de l'agriculture depuis le siècle dernier constituent de précieux réservoirs de biodiversité. Le projet vise à réaliser des actions démonstratives de restauration et de conservation d'habitats et d'espèces sensibles tout en intégrant ces enjeux de protection de la biodiversité dans les usages militaires.

Ce projet LIFE c'est quatre opérateurs principaux : le Syndicat mixte des gorges du Gardon, les Conservatoires d'espaces naturels de Corse, de PACA et de Rhône-Alpes, un partenaire déterminant : le ministère de la Défense et des appuis précieux des DREAL de Corse et de Languedoc-Roussillon, sans oublier le financeur principal, l'Union européenne, attentive à la réussite du projet et sa transférabilité à d'autres pays de l'Union. C'est enfin un budget global de 2 128 061 € pour une période de 4 ans (2012 à 2016).

CONTACTS

perrine.paris-sidibe@espaces-naturels.fr

serge.payan@intradef.gouv.fr

WWW.LIFETERRAINSMILITAIRES.FR

Conception et réalisation : Cen Rhône-Alpes
Photos (portraits) : © P. Faverot - CENRA